BioPharmAnalyses

N° 109– 2015

(26 juin 2015)

MabDelivery – 3èmes Assises Industrielles du LabEx MabImprove

Les prochaines Assises Industrielles du LabEx MabImprove se tiendront à Tours le 2 juillet 2015. Baptisée MabDelivery, cette troisième édition sera consacrée aux innovations dans les voies d'administration des anticorps monoclonaux. Chercheurs et industriels y feront le point sur les avancées dans le domaine des formulations et des dispositifs développés pour une administration par voie intraveineuse, par voie sous-cutanée ou par voie pulmonaire et débattront des perspectives de recherche dans ces domaines. La manifestation est organisée par le comité industriel du LabEx MabImprove et Polepharma, en partenariat avec le groupe IMT, l'ARITT Centre et le programme ARD 2020 Biomédicaments, initié et financé par la région Centre-Val de Loire. Renseignements et inscriptions : http://mabdelivery.fr/home/

Sommaire

Special BIO et French Life Science Days 2015
♦ **BIO** : de l'industrie à l'innovation
♦ La recherche sur les **antibiotiques** menacée
♦ **Lonza** dope sa production pour la thérapie génique et la thérapie cellulaire
♦ **French Life Science Days** : près de 200 rendez-vous avec les investisseurs US
France
♦ **Thierry Mandon**, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche
♦ **France Biotech** créée deux nouvelles commissions
♦ Labellisation de 16 centres d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie
♦ 5ème édition du **Concours Genopole**
♦ **SGS** ouvre un nouveau laboratoire de contrôle qualité en France
Nominations
♦ Chris Viehbacher rejoint le fonds de la famille Bertarelli
♦ Libero Yubéro, nouveau président de Cancer-Bio-Santé
En bref

Special BIO et French Life Science Days 2015

♦ BIO : de l'industrie à l'innovation

La dernière édition de BIO qui s'est achevée la semaine dernière à Philadelphie a réuni plus de 15 800 participants issus de 69 pays. Parmi les nombreuses délégations internationales présentes, les plus importantes étaient celles de l'Australie, de la Belgique, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la France, de l'Allemagne, de l'Inde, du Japon, des Pays-Bas, de la Corée du Sud, de l'Espagne, de la Suisse, de Taïwan et du Royaume-Uni. Avec plus de 29 000 rendez-vous de partenariats pour plus de 3100 compagnies, la convention se positionne toujours comme le rendez-vous mondial des biotechnologies, grâce à la réunion, sur un même plateau, de la *big pharma*, de CMO, de prestataires de services spécialisés et de délégations nationales présentant à la fois les politiques de leur pays en faveur du secteur et une sélection de sociétés cotées et non cotées représentatives du tissu industriel local.

Signe des temps, l'association BIO (*Biotechnology Industry Organization*), qui organise chaque année cette convention internationale, va changer de nom. A compter de 2016, BIO, dont le nouveau président est le pdg d'Acorda Therapeutics, Ron Cohen, deviendra la *Biotechnology Innovation Organization*. Les prochaines éditions de la convention ont également été annoncées. Celles-ci se dérouleront sur la côte Ouest des Etats-Unis pour les deux années à venir, à San Francisco du 6 au 9 juin 2016 et à San Diego du 19 au 22 juin 2017. Le retour sur la côte Est est programmé pour l'édition 2018 qui se tiendra à Boston du 4 au 7 juin 2018.

♦ La recherche sur les antibiotiques menacée

Au moment où le dernier rapport de l'OMS montre qu'un quart seulement des pays a un plan national complet dédié à la réponse à la résistance aux antimicrobiens, une étude présentée à BIO 2015 confirme le déclin de la recherche et de l'innovation dans ce secteur et les risques de l'avènement d'une « ère post-antibiotiques ». Réalisé par Marks & Clerk, société spécialisée dans la propriété intellectuelle, ce rapport étudie et compare les évolutions des brevets déposés dans les domaines des antibiotiques, des maladies rares et des vaccins au cours des dix dernières années.

Recul des dépôts de brevets pour de nouvelles classes d'antibiotiques

Dans le domaine des antibiotiques, le nombre de demandes de brevets déposées a chuté de 9000 en 2004 à 1800 en 2014. Ce recul s'accompagne également d'une évolution importante des principaux déposants dont la moitié sont basés aux Etats-Unis. Le classement des 20 principaux déposants sur la période 2004-2015 place ainsi deux groupes chinois Tianjn Shengji Group et Shandong Xuanzhu Pharmaceutical Technology aux premières places, devant l'université de Californie. Au total, les *big pharma* les plus actives sont Pfizer (269 dépôts), devant Novartis (239), Merck&Co (172), Johnson&Johnson (144) et Bayer (109) qui ont tous déposés plus de cent familles chacun. Alors que l'émergence d'un nombre croissant de souches bactériennes multirésistantes met l'accent sur la nécessité de développer de nouvelles classes d'antibiotiques, les résultats en termes de brevets montrent clairement que l'innovation est en berne. Moins de 5 % des demandes de brevets de la décennie écoulée concernent de nouvelles classes d'antibiotiques. Ici, à l'exception notable de Novartis, le classement des principaux déposants montre un visage totalement différent avec la prédominance d'Amgen (21 dépôts concernant notamment des composés hétérocycliques), suivi par Pfizer et Schering. On notera également la présence du sud-coréen Bioneer Corporation, avec des brevets sur des oligonucléotides et des petits

ARN interférents (siRNA) destinés à être utilisés en tant que systèmes de délivrance pour le traitement de maladies infectieuses.

Vaccins : les organismes publics sont les plus dynamiques

Dans le domaine de la recherche sur les vaccins, les principaux déposants sont cette fois des organismes publics (11 sur 20), avec en tête le Département américain de la santé (697) devant Novartis (323) et l'*Harbin Veterinary Institute* (123), qui dépend de l'Académie chinoise des sciences agricoles. Côté Etats-Unis, les autres déposants majeurs sont l'université de Californie (96), l'université de Pennsylvannie (92), l'université du Texas (85) et la Duke University (51). Alors que l'Institut Pasteur, avec 81 dépôts, est le seul centre européen figurant dans le top 20 des principaux déposants, trois laboratoires chinois, Lanzhou Veterinary Research Institute (15ème avec 57 dépôts), Pulai Ke Biological Engineering (16ème avec 54 dépots), Jiangsu Academy of Agricultural Sciences (16ème avec 54 dépots), émergent dans ce classement. Côté industriel, outre Novartis, les principaux déposants sont Intervet (105 dépôts), Sanofi (99), Merck&co (94), Wyeth (74), Merial (61) et Pfizer (48). Enfin, l'étude montre que les travaux se concentrent davantage sur les vaccins prophylactiques, pour lesquels le nombre de dépôts de brevets est sept fois supérieur à celui des brevets relatifs à des vaccins thérapeutiques. Ici, le leader des déposants est le japonais Oncotherapy Science (49 dépôts) devant le département américain de la Santé (26) et l'université John Hopkins (25). Dans le top 20 des déposants pour des vaccins thérapeutiques, on ne dénombre que six sociétés. Outre Oncotherapy Science, on trouve Centocor (19), Immatics Biotechnologies (16), Genentech (15), Curevac (13) et GSK (11). Seuls deux organismes de recherche européens figurent dans ce top 20, l'Inserm en 10ème position avec 14 dépôts et le CNRS en 13ème position avec 12 dépôts.

Maladies rares : la big pharma fortement engagée

Dans le domaine des maladies rares, l'étude montre une baisse significative du nombre de dépôts de brevets pour des traitements de maladies rares. Après un pic à 44 197 demandes de brevets en 2006, la crise financière a généré un important déclin à partir de 2008 pour aboutir à une diminution de moitié du nombre de dépôts en 2012 (24 482 demandes). En 2014, ce nombre n'était plus que de 8689. Néanmoins en parallèle, le nombre de brevets accordés a été quasiment multiplié par trois, progressant de 7821 en 2004 à 20532 en 2014. Ici, sur les 20 principaux déposants, on ne dénombre que trois universités, toutes américaines (*University of California*, *University of Texas* et *John Hopkins University*). La *big pharma* est majoritairement prédominante, avec notamment cinq groupes européens, Novartis (778), GSK (516), Roche (435), Boehringer Ingelheim (362) et Sanofi (340) dans le top 10. Le premier américain du classement, Merck&Co, arrive néanmoins en 2ème position avec 736 dépôts tandis que Janssen Pharmaceuticals, Genentech et Pfizer affichent tous les trois plus de 300 dépôts dans ce secteur. Enfin, on notera la présence de L'Oréal en 11ème position, avec 274 dépôts concernant notamment des produits cosmétiques pouvant être utilisés dans des maladies inflammatoires dermatologiques et des méthodes pour la culture de cellules de l'épiderme.

Brevets déposés par les dix plus grands laboratoires pharmaceutiques dans la dernière décennie pour des médicaments destiné au traitement des maladies rares, pour des antibiotiques et pour des vaccins. (Source : *Mark & Clerk's Life Sciences Report 2015 : From rare to routine*.)

	Brevets pour des médicaments destinés au traitement de maladies rares	Brevets antibiotiques	Brevets vaccins
Johnson & Johnson	787	144	138
Novartis	1191	239	538
Bayer	633	109	51
Roche	1042	47	72
Pfizer	1455	269	322
Sanofi	710	66	111
Merck & Co	1391	172	424
GSK	824	88	427
AstraZeneca	433	40	5
Eli Lilly	223	21	25
Nombre total de brevets	8689	1195	2113

♦ Lonza dope sa production pour la thérapie génique et la thérapie cellulaire

A l'occasion de la dernière convention BIO à Philadelphie, le façonnier suisse Lonza a annoncé l'expansion de son site de Houston, au Texas. Le site américain déjà spécialisé dans la fabrication de produits dérivés de virus (vaccins viraux, vecteurs viraux…) va accueillir une nouvelle installation de 9300 mètres carrés dédiée au développement de produits de thérapies géniques virales et de thérapies cellulaires modifiées. La mise en place de la nouvelle unité devrait permettre à Lonza de doubler ses capacités pour la production de thérapies virales. Celle-ci inclura huit salles blanches équipées chacune de bioréacteurs à usage unique d'une capacité de 2000 litres, auxquelles s'ajouteront d'autres salles blanches réservées à la fabrication de produits de thérapie cellulaire. Ces installations doivent être opérationnelles pour la mi-2017

♦ French Life Science Days : près de 200 rendez-vous avec les investisseurs US

Pour leur deuxième édition à New York, les *French Life Sciences Days* ont rencontré un vif succès, avec près de 200 rendez-vous individuels entre les 18 sociétés françaises cotées présentes et une centaine d'investisseurs spécialisés de Boston, de New-York et de Philadelphie. Comparativement à la première édition qui s'est tenue l'année dernière, ce résultat marque un triplement du nombre de rendez-vous. En juin dernier, les 19 entreprises participantes avaient pu bénéficier de 70 entretiens avec une cinquantaine d'investisseurs américains. Alors que la progression du nombre d'investisseurs présents et l'augmentation du nombre de rencontres témoignent d'une véritable appétence pour les biotech françaises et d'un réel intérêt pour la recherche hexagonale en sciences de la vie jugée à la fois performante et disponible à des coûts accessibles, l'objectif est atteint pour France Biotech.

Du côté des entrepreneurs français, a notamment été souligné le professionnalisme des investisseurs américains, parfaitement informés des évolutions et de l'environnement concurrentiel du secteur biotech et medtech. Du côté américain, un pas important a clairement été franchi grâce à une plus grande maturité et une meilleure visibilité du secteur biotech français avec plus d'une cinquantaine d'entreprises cotées sur Euronext et un nombre croissant de sociétés qui, à l'image de Cellectis et de DBV Technologies, sont cotées à la fois sur Euronext et sur le Nasdaq. Il n'existe manifestement plus d'appréhension à investir dans des biotech françaises, ce qui n'était pas le cas il y a dix ans. « *Des investisseurs ont également manifesté leur intérêt pour des sociétés non cotées. Nous allons donc organiser à Paris, fin 2015 ou début 2016, un évènement du même type afin de leur permettre de rencontrer ces sociétés plus jeunes, qui souffrent crucialement de la faiblesse du capital risque en France* », a indiqué Pierre-Olivier Goineau, président de France Biotech. La troisième édition des *French Life Sciences Days* est maintenant programmée pour les 8 et 9 juin prochains à San Francisco et permettra une nouvelle fois aux sociétés françaises de présenter leurs stratégies de développement et leurs besoins de financement aux investisseurs américains. Une reconduite de la manifestation qui s'avère indispensable sur un marché américain où l'acquisition d'une crédibilité solide nécessite de venir et de revenir régulièrement rencontrer ses investisseurs.

(1) Les 18 sociétés présentes cette année aux *French Life Science Days* sont Adocia, Bone Therapeutics, Carbios, Crossject, Diaxonhit, Erytech Pharma, Genticel, Genomic Vision, Implanet, Olmix, Onxeo, OSE Pharma, Pixium Vision, Quantum Genomics, Sensorion, Theradiag, TxCell et Valneva. Les partenaires français qui les accompagnent sont les banques d'investissement Bryan Garnier et Invest Securities, EnterNext, filiale d'Euronext dédiée à la promotion et au développement de ses marchés boursiers propres aux PME-ETI, le cabinet d'avocats Jones Day, le cabinet d'audit Mazars, l'agence de relations investisseurs et de communication financière NewCap et l'agence américaine de communication stratégique spécialisée en santé The Ruth Group.

France

♦ Thierry Mandon, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

Thierry Mandon a été nommé secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, en remplacement de Geneviève Foriaso qui avait démissionné en mars dernier pour raisons de santé. Précédemment secrétaire d'État à la Réforme de l'Etat et à la Simplification, Thierry Mandon ne devrait avoir aucune difficulté à s'adapter à son nouveau portefeuille. Le nouveau secrétaire d'Etat est d'ores et déjà familier du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche de par son implication dans la création et le développement du cluster francilien dédié aux sciences de la vie, Genopole, dont il a été le président de 1998 à 2014.

♦ France Biotech créée deux nouvelles commissions

A l'occasion de son assemblée générale du 11 juin dernier, France Biotech, association des entrepreneurs en sciences de la vie, a annoncé la création de deux nouvelles commissions de travail, la commission e-santé et la commission biocleantech qui viennent s'ajouter aux sept commissions transversales existantes (Corporate finance, social et légal, business development, produits thérapeutiques, dispositif médical, diagnostic et juridique). L'association a également renouvelé une parrtie de son conseil d'administration au sein duquel font maintenant leur entrée Dominique Costantini,

directrice générale d'OSE Pharma, Franck Grimaud, directeur général de Valneva, Maryvonne Hiance, présidente d'Effimune et Miguel Sieler, directeur général de Neovacs. On notera également l'arrivée de Pierre Fabre et des laboratoires Servier au sein du conseil d'administration de France Biotech, où ils seront représentés respectivement par Frédéric Desdouits, responsable Business development, acquisitions et intelligence des marchés, et par Pascal Touchon, vice-président coopération scientifique et Business development.

♦ Labellisation de 16 centres d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie

L'Institut national du cancer (INCa) vient de labelliser 16 centres d'essais cliniques de phase précoce (CLIP²). Ces centres ont pour missions de concevoir, de planifier, de conduire et d'analyser des essais cliniques de phase précoce en cancérologie (Phases 1-2), nationaux comme internationaux, issus de projets de recherche privée comme publique.

La mesure s'inscrit dans le cadre du plan Cancer 2014-2019 qui prévoit la poursuite des efforts de structuration de la recherche clinique déjà mis en place par le précédent plan Cancer. Un premier réseau de 16 centres avait alors été retenu en 2010, structuration qui s'était accompagnée d'une collaboration avec le *National Cancer Institute* et du développement de partenariats publics privés avec des laboratoires pharmaceutiques, pour la réalisation d'essais cliniques de phase précoce à promotion académique. Avec cette première phase, l'objectif était, en particulier, de renforcer le réseau de centres experts dans les essais cliniques de phase précoce pour les cancers des adultes et des enfants, couvrant à la fois les différentes pathologies du cancer (tumeurs solides et hémopathies malignes) et l'ensemble du territoire, d'améliorer la qualité et d'augmenter le nombe des essais de phase précoce en France. L'ambition est aussi de développer la visibilité et l'attractivité de la recherche clinique française et de valoriser la recherche clinique académique en évaluant les molécules dans des indications non couvertes par les plans de développement des laboratoires pharmaceutiques. Avec la nouvelle phase de labellisation, il s'agit de poursuivre le renforcement de la recherche clinique précoce chez les enfants en facilitant l'identification et le soutien aux structures réalisant des essais pédiatriques de phase précoce. Sur l'ensemble des seize centres labellisés, six proposent à la fois un centre pour les essais chez l'adulte et un centre pour les études pédiatriques. Ce sont le Centre Léon Bérard de Lyon, l'Institut Gustave Roussy à Villejuif, le Centre de référence régional en cancérologie – GCS C2RC de Lille, l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille, l'Institut Curie à Paris et le Groupement de coopération sanitaire – Institut Régional du Cancer Nantes Atlantique (GCS-IRCNA) de Nantes. Les dix autres centres labellisés sont l'Institut Paoli-Calmettes de Marseille, l'Institut Bergonié de Bordeaux, l'Institut Claudius Regaud de Toulouse, l'AP-HP, le Centre Georges-François Leclerc de Dijon, l'Institut Régional du Cancer Montpellier – Val d'Aurelle, l'Institut Régional de cancérologie de Rennes, le Centre François Baclesse de Caen et les Hospices Civils de Lyon.

♦ 5ème édition du Concours Genopole

Genopole vient de lancer l'appel à candidatures pour la 5ème édition de son Concours « L'innovation en Biotechnologie ». Le concours est ouvert aux porteurs de projet et aux dirigeants de jeunes sociétés (moins de trois ans), qui font valoir une innovation en biotechnologie dans les domaines de l'environnement, de l'agro-alimentaire ou de l'industrie (biocarburants, biomatériaux, modes de production plus respectueux de l'environnement, procédés biologiques de dépollution…). Le premier prix d'une valeur de 90000 euros récompensera l'innovation la plus solide sur les plans scientifique, technologique et industriel. Ce prix comprend une somme en numéraire de 30 000 euros, l'accompagnement d'un chargé d'affaires dédié, six mois d'hébergement offert à Genopole, l'accès aux

plates-formes technologiques du cluster, une étude de marché de Tech2Market, une expertise du projet de EY, l'accès au concours mondial Cleantech Open France ainsi qu'un pass de six mois pour un bureau situationnel au sein du Village by CA (Paris). Le dossier de candidature est accessible sur le site de Genopole et doit être renvoyé avant le 8 octobre. Les meilleurs dossiers seront sélectionnés pour la journée « Le parcours de l'entrepreneur » organisée mi-novembre à Genopole. Au cours d'entretiens individuels, les candidats bénéficieront d'un diagnostic personnalisé de leur projet examiné par des professionnels de la création d'entreprise (industriel, financier, juridique, business plan…). La remise des prix se déroulera en décembre au Village by CA (Paris). (http://concoursentreprisebiotech.genopole.fr)

♦ SGS ouvre un nouveau laboratoire de contrôle qualité en France

SGS Life Science Services France, filiale du groupe suisse SGS**,** spécialiste de l'analyse, de la certification et du contrôle industriel, ouvre à la fin du mois son nouveau laboratoire à Villeneuve La Garenne. Ces nouvelles installations, qui remplacent son site historique de Clichy, assureront les activités de prestations analytiques (chimie analytique, analyse microbiologique, études de stabilité et services de développement de méthodes) qui y étaient réalisées jusqu'alors. Le site d'une superficie de 2 100 m² permet de disposer de capacités analytiques supplémentaires et propose aussi les analyses d'acides aminés et le développement de tests mycoplasmes grâce à un nouveau département dédié à la détection des mycoplasmes.

Nominations

♦ Chris Viehbacher rejoint le fonds de la famille Bertarelli

A peine plus de six mois après avoir quitté la direction générale du groupe Sanofi, Chris Viehbacher va prendre la tête du fonds Gurnet Point Capital. Ce fonds qui a été créé en 2013 par le fonds d'investissement de la famille Bertarelli, Waypoint Capital, et par Fereydoun Firouz, se consacre aux secteurs de la santé et des sciences de la vie. Situé sur la côte Est des Etats-Unis, à Cambridge (Massachusetts), ce fonds gère deux milliards d'euros qui seront notamment utilisés pour des acquisitions ciblées de PME et de produits au stade de la preuve du concept. Chris Viehbacher intègrera Gurnet Point Capital à compter du 1er juillet prochain. Son prédécesseur et co-fondateur de Gurnet Point Capital, Fereydoun Firouz, prendra quant à lui la présidence du conseil d'administration et la direction d'Ares Allergy Holdco, le nouveau holding regroupant les actifs de la famille Bertarelli dans le domaine de l'immunothérapie. Ceux-ci comprennent notamment l'un des principaux spécialistes de l'immunothérapie allergénique aux Etats-Unis, Greer® Laboratories qui doit fusionner avec le français Stallergènes, dont l'actionnaire majoritaire est la famille Bertarelli via Ares Life Sciences également propriétaire de Greer Laboratories depuis le printemps 2013 (*BioPharmAnalyses* n°106).

♦ Libero Yubéro, nouveau président du pôle Cancer-Bio-Santé

Le conseil d'administration du pôle de compétitivité toulousain Cancer-Bio-Santé vient d'élire à sa présidence le secrétaire général de l'Institut de Recherche Pierre Fabre, Libéro Yubéro. Ce médecin de formation succède à Pierre Montoriol, président d'Hémodia qui occupait ce poste depuis 2009. Son

arrivée à la présidence du pôle s'inscrit dans le prolongement de l'engagement du groupe Pierre Fabre sur le campus de Toulouse-Oncopole, où le laboratoire français a établi l'Institut de Recherche Pierre Fabre en 2010. Après l'arrivée de Christian Lajoux à la tête de Medicen en avril dernier, Cancer-Bio-Santé devient le deuxième pôle de compétitivité santé à se choisir cette année un industriel issu de la pharma pour président (*BioPharmAnalyses* n°103).

En Bref

♦ **TxCell** vient d'annoncer la suspension partielle et temporaire des activités de son site de production pilote de Besançon. La décision prise en accord avec l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) vise à mettre ce site pilote en conformité avec les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF). Autorisé à produire depuis septembre 2013, le site de Besançon a obtenu son certificat BPF en juin 2014 et n'assure que la production des lots cliniques. A compter de l'année prochaine, TxCell avait déjà décidé de recourir à un sous-traitant, avant de transférer l'ensemble de sa production vers un site de production commerciale d'ici fin 2018. Si aucune contamination n'a été relevée sur les lots produits et libérés à partir du site de Besançon, TxCell indique que la fabrication est suspendue jusqu'à ce que la conformité soit assurée, ce qui devrait être réalisé d'ici la fin de l'été.

♦ L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) vient d'établir une recommandation temporaire d'utilisation (RTU) pour **Avastin®** (bevacizumab) de Roche dans la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). La décision fait suite à l'avis favorable délivré par l'agence au printemps dernier et prendra effet à compter du 1er septembre prochain (*BioPharmAnalyses* n°100). La RTU est valable pour une durée de trois ans à compter de sa date d'entrée en vigueur. Roche sera chargé d'assurer le suivi des patients concernant l'efficacité, les effets indésirables et les conditions réelles d'utilisation d'Avastin® dans cette indication, avec en particulier la mise en place du recueil et de l'analyse des données d'efficacité et de sécurité. Un suivi national spécifique de pharmacovigilance sera aussi assuré par le Centre Régional de Pharmacovigilance de Lyon.

♦ La nouvelle entité issue de la fusion d'Huntingdon Life Sciences et d'Harlan Laboratories sera baptisée **Envigo**. Les deux sociétés qui se sont rapprochées en mai 2014 ont un effectif total de 3800 personnes et Envigo se positionnera comme le deuxième fournisseur de modèles animaux pour la recherche et le troisième dans le secteur du développement préclinique pour la pharma.

© *BioPharmAnalyses*. La newsletter *BioPharmAnalyses* est réalisée par Anne-Lise Berthier. Toute copie, diffusion, distribution, reproduction partielle ou totale de cette lettre d'information sont interdites sans accord préalable de la direction de la publication. Pour ne plus recevoir cette newsletter, vous pouvez adresser un mail à alb@biopharmanalyses.fr/ ou à annelisebertbier@yahoo.fr avec la mention Unsubscribe dans l'objet du message.

Bulletin d'abonnemement

♦ Je m'abonne à la newsletter hebdomadaire de *BioPharmAnalyses* □
au tarif de 500 € HT (600 € TTC) /abonnement/an **(44 numéros par an en français et en anglais)**
**Abonnements groupés possibles : nous contacter à alb@biopharmanalyses.fr*
Vos références et adresses de facturation
Nom : …… Prénom : …….....
Société : …….....……. Fonction : …….....
Adresse : …….....…….....…….....
Tél : …….....Email : …….....

♦ Je m'abonne à la newsletter hebdomadaire ET à l'intégralité du site *BioPharmAnalyses* □
au tarif de **1 000 € HT** (1200 € TTC) pour 1 abonnement/an
**Abonnements groupés possibles : nous contacter à alb@biopharmanalyses.fr*
Vos coordonnées pour recevoir vos codes de connexion (à remplir en lettres capitales)
Nom : …… Prénom : …….....
Société : …….....……. Fonction : …….....
Adresse : …….....…….....…….....
Tél : …….....…… Email : …….....

♦ J'accepte les conditions générales d'utilisation de BioPharmAnalyses □

Conditions générales d'utilisation (CGU) : La structure générale du site *BioPharmAnalyses*, ainsi que les textes, graphiques, images, sons et vidéos la composant, sont la propriété de l'éditeur ou de ses partenaires. Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale des contenus et services proposés par le site *BioPharmAnalyses* , par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable et par écrit d'Anne-Lise Berthier et/ou de ses partenaires, est strictement interdite et serait susceptible de constituer une contrefaçon au sens des articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. La marque *BioPharmAnalyses* est une marque déposée par Anne-Lise Berthier. Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale de ces marques, de quelque nature que ce soit, est totalement prohibée.

Règlement :

Ci-joint mon chèque à l'ordre de BioPharmAnalyses accompagné du bulletin d'abonnement.

Bon pour accord **Fait le : ……/……..…/…….....**

(signature et cachet)

A retourner accompagné de votre règlement à :
Sarl BioPharmAnalyses
11, rue de Paris
92100 Boulogne-Billancourt
Email : anneliseberthier@yahoo.fr
Tél : 06 86 68 32 20

Les informations personnelles vous concernant sont destinées à la Sarl BioPharmAnalyses, éditeur de BioPharmAnalyses. Elles sont nécessaires au traitement de votre demande et à la gestion de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés vous disposez d'un droit d'accès et de rectification relativement aux informations vous concernant que vous pouvez exercer à tout moment en écrivant à l'adresse suivante : Sarl **BioPharmAnalyses**, 11, rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt.